

Le conseil départemental : un budget au service des Manchois



Budget 2021

595 828 344 €



COMMISSION SOLIDARITÉS

260 626 582 € 43,74 %

- Autonomie des personnes
143 759 902 € → 24,13 %
- Enfance, Famille
61 696 673 € → 10,35 %
- Insertion et activité
55 170 007 € → 9,26 %

COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

218 072 348 € 36,60 %

- Ressources humaines
98 975 310 € → 16,61 %
- Finances et ressources
59 616 960 € → 10,01 %
- Aménagement et gestion du patrimoine départemental
35 774 837 € → 6 %
- Sécurité civile
19 633 260 € → 3,30 %
- Représentation de l'institution
4 071 981 € → 0,68 %

COMMISSION INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

80 990 042 € 13,59 %

- Réseaux, infrastructures et mobilités
46 496 321 € → 7,80 %
- Espaces maritimes et ports
9 894 853 € → 1,66 %
- Eaux et milieux naturels
4 036 273 € → 0,68 %
- Espace rural et développement durable des territoires
14 793 660 € → 2,48 %
- Performance énergétique
5 768 935 € → 0,97 %

COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

20 482 627 € 3,44 %

- Culture et patrimoine
5 681 049 € → 0,95 %
- Réussite éducative et jeunesse
12 662 578 € → 2,13 %
- Sports
2 139 000 € → 0,36 %

COMMISSION ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE, ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

15 656 745 € 2,63 %

- Filières de développement et économie de proximité
12 007 045 € → 2,02 %
- Attractivité du territoire et tourisme
3 649 700 € → 0,61 %

Les chiffres-clés

2021